

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1244 du 30 juin 2015 | www.libres.org

Hebdomadaire 1€

1981-2015 | 35ème année de parution



SOMMAIRE DU N°1244

EDITORIAL : Correspondances pp.1-2
CONJONCTURE : Grèce : une leçon élémentaire d'économie p. 3
ACTUALITES : Taxis du passé, taxis du futur p. 4 - Etats Unis : abandon du « fédéralisme » ? p. 5 - La journée des trois attentats p. 6 - Pasqua : le terrorisme de bon aloi p. 6
ACTUALITES LIBERALE : p. 7
LU POUR VOUS : p. 8

Correspondances

*La Nature est un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles ;
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.*

*Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.*

Pourquoi ce sonnet des Fleurs du mal m'est-il revenu en mémoire au moment de vous écrire ? C'est que le poète sait traduire des impressions, des climats, que nul analyste, nul philosophe, ni même nul économiste ne peut exprimer. C'est que je m'interroge sur les terribles défis des jours présents et me demande si nous sommes en correspondance avec ce monde agité, qui nous adresse tant de messages que nous avons du mal à situer dans une ténébreuse et profonde unité.

Le défi du terrorisme et de la barbarie nous interpelle. Il n'est pas nouveau, voilà des siècles que l'humanité est en recherche de la civilisation, c'est-à-dire d'une civilisation de l'amour. >>

Abonnements et commandes

Pour vous abonner ou vous réabonner à la Nouvelle Lettre et passer vos commandes d'ouvrages, vous pouvez utiliser le bouton de paiement en ligne ou imprimer le bulletin d'abonnement à nous retourner par courrier avec votre règlement.

Abonnement et paiement en ligne

Bulletin d'abonnement

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTÉ ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4
www.libres.org

Le XXème siècle a atteint des sommets : quatre régimes totalitaires, deux guerres mondiales, des génocides et des déportations. Le XXIème siècle commence plutôt bien : le 11 septembre, Daech. La prévention et la riposte prennent la forme d'initiatives diplomatiques et militaires, mais les « bruits de guerre » sont trop étouffés pour impressionner le fanatisme arrogant. Suivant l'exemple des Etats-Unis, l'Occident se complaît dans l'ambiguïté et la pusillanimité. Nous croyons cependant que la réponse fondamentale est dans la renaissance morale et spirituelle de la vieille Europe, mais aussi de l'Amérique dévoyée par Obama. Où en est-on dans la voie de cette réaction ? Pour l'instant, il n'y a aucune correspondance entre l'urgence de la lutte armée contre le terrorisme et la lente agonie des valeurs universelles et intemporelles de l'humanisme.

Le défi du désordre politique nous concerne particulièrement en France. La classe politique a perdu tout crédit, elle s'est ruinée dans les divisions, les impuissances, dans les arrogances, dans les scandales. Même face au terrorisme elle réussit à se ridiculiser par ses attermoissements, par ses querelles intestines. Elle est heureusement accompagnée par des médias qui essaient de nous rassurer avec l'évocation d'un grand pays, qui aurait su faire preuve d'un esprit de résistance et qui aurait cultivé les grandes « valeurs républicaines » : autant de masques voici donc sans perspective autre que la conquête sinon de mensonges. Nous autres qu'électorale, sans objectif autre que la conquête ou la pérennité du pouvoir. Pourtant les hommes et les expériences ne manquent pas pour montrer la voie des grandes réformes. Les libéraux s'expriment avec talent et courage et proposent et proposeront des changements de nature à réduire l'Etat pour le mettre au service de la nation. Mais ils ne sont pas écoutés, la conspiration du silence est totale et, à ce jour, aucun leader ne porte le message avec quelque chance d'être entendu. Les expériences qui ont permis à de nombreux gouvernements de rompre avec l'Etat Providence, pourvoyeur de misère et d'inégalités, ne sont pas tenues pour significatives dans un pays où se célèbre et se pratique « l'exception française ». Pour l'instant il n'y a aucune correspondance entre l'urgence des réformes et l'ignorance des réalités.

« Lente agonie des valeurs dans une société myope et désarticulée »

grand pays, qui aurait su faire tance et qui aurait cultivé les caines » : autant de masques voici donc sans perspective objectif autre que la conquête

Le défi d'une société désarticulée nous atteint tout également. La destruction de la cellule de base qu'est la famille s'est amplifiée et accélérée pendant cette législature, mais les précédentes avaient labouré le champ de l'inconscience et de l'irresponsabilité, il suffisait de semer. Alors fleurissent les communautarismes, les corporatismes, les syndicalismes à la recherche de privilèges acquis au dépens du mérite, du travail, de l'honnêteté, du savoir. Alors le choix est entre, d'une part, la servitude consentie, et c'est la tyrannie du statu quo qui s'installe, ou d'autre part la solution individuelle par le repli sur soi ou la fuite à l'étranger. La jalousie, la tricherie, la haine et la violence ont pénétré les écoles, les professions, les médias et maintenant la religion. La grande victoire de l'Islam n'est-elle pas fondée sur le vide religieux sidéral de notre société ? Dans un pays où l'on ne respecte ni la propriété ni la dignité de l'être humain, où la lutte des classes a déjà l'allure d'une guerre sainte, comment s'étonner du fanatisme triomphant, du mépris et de la haine des autres ? Pourtant combien de Français n'ont-ils pas renoncé et se comportent-ils en personnes responsables, généreuses, attentives aux autres, aux enfants, aux malades, aux handicapés ? Ces témoins d'un humanisme profond, ces artisans d'harmonie sociale vont-ils disparaître ? Pour l'instant, il n'y a aucune correspondance entre l'urgence d'une paix sociale et la rémanence des puissances sectaires, idéologiques et partisans.

Puisque les correspondances n'existent pas, ne se sentent pas, il faut les créer, en répandre les parfums, les couleurs et les sons. C'est la tâche ambitieuse, exigeante, mais nécessaire que je me suis assignée, comme tant d'autres amis, aux côtés desquels je me bats depuis des années pour faire converger ce qui aujourd'hui se juxtapose sans jamais se joindre : le contenu concret des réformes de nature à relever les défis dramatiques d'une part, et liberté, de la responsabilité et les esprits et stimuler les de plus en plus nombreux et d'autre part le souffle de la de la dignité qui puisse éclairer énergies. Il n'est pas suffisant de constater et de déplorer le déclin de la civilisation, de l'ordre et de l'harmonie. Il faut aussi aller à la source de l'espoir et continuer notre croisade dans la joie et la foi.

« Des réformes inspirées par un souffle »

de plus en plus nombreux et d'autre part le souffle de la de la dignité qui puisse éclairer énergies. Il n'est pas suffisant

Serons-nous en correspondances ?

Jacques Garello



Grèce : une leçon élémentaire d'économie

Cette semaine la conjoncture est grecque ; il y a saturation d'articles et d'émissions sur la Grèce, nous avons ici-même apporté notre contribution. Maintenant une question se pose : que va-t-il se passer ? Elle en appelle une autre : quelle leçon retirer de l'affaire ?

Les scénarios : qui croit au miracle ?

A l'heure présente le monde est suspendu au résultat du referendum de dimanche prochain. « *La prévision est un art difficile, surtout en ce qui concerne l'avenir* » (Marc Twain). Côté Grec, le choc sera de toute façon très violent, il l'est déjà. Comme à l'accoutumée, ce sont les gens les moins instruits, les moins pourvus qui sont et seront les plus atteints : le populisme ruine le peuple par priorité. Qu'il y ait ou non Grexit, c'est toute la vie quotidienne qui est bouleversée à Athènes.

Du côté Union Européenne, c'est évidemment le Grexit qui inquiète Bruxelles. Ils ont pourtant dépassé les limites du tolérable, ces braves Juncker, Hollande et autres « créanciers ». Il faut dire que la chancelière elle-même n'a pas eu l'attitude qu'attendaient ses compatriotes, moralement choqués par le laxisme et l'euro-péisme béat.

L'étatisme et le laxisme ne pardonnent pas

Quand va-t-on enfin accepter cette leçon élémentaire d'économie ? Beaucoup de Grecs savent que les malheurs viennent de ce que leur pays est écrasé de bureaucratie (80 % du budget couvrent les traitements et les pensions des fonctionnaires) et d'impôts (pour ceux qui les payent). Une manifestation à Athènes ne laisse aucun doute sur la lucidité des opposants au régime. Un colloque tenu le 19 mai dernier à Athènes a permis au prix Nobel Thomas Sergeant de

Et ceux qui n'appartiennent pas à la technocratie bruxelloise, qui sont les contribuables, consommateurs et producteurs européens ? Par priorité, c'est évidemment le secteur financier qui est atteint et les bourses ont enregistré des baisses d'actions des banques ayant des créances sur les Grecs. Banques allemandes les plus engagées, mais aussi banques françaises (BNP, Société Générale, Crédit Agricole, la fameuse banque qui « investit près de chez vous ») vont devoir faire avec une créance globale de quelque 45 milliards d'euros, chiffre plus significatif que la dette publique grecque. Heureusement, deux amortisseurs pourront jouer, en tout état de cause : d'une part, ces banques ont déjà sauvé l'essentiel depuis un an et se sont désengagées en revendant leurs actifs à des banques grecques ; d'autre part, elles peuvent compter à leur tour sur la compréhens-

sion de la Banque Centrale Européenne. Elles ne feront pas faillite, on va leur prêter tous les euros nécessaires. Bien sûr la cote mondiale de l'euro en sera affectée mais après tout n'est-ce pas une nouvelle pierre à l'édifice de l'euro faible, ce château de cartes patiemment construit par Mario Draghi avec la bénédiction des gouvernements de l'Union ? Cela dit, il peut y avoir un effet domino à moyen terme : le referendum britannique pourrait déboucher sur la Brexit ...

En sens inverse, nous ne croyons pas au miracle attendu par ceux qui minimisent voire ignorent (Hollande) l'impact du Grexit, même si le PIB grec est ridiculement faible (2%) au sein de l'économie européenne globale. Nous n'avons cessé de rejeter la politique « anti-austérité » qui inspire l'euro faible et qui permet au gouvernement français de suivre la trajectoire grecque.

rappeler que le seul recours des Grecs est d'accepter les réformes qu'exige l'économie de l'offre, c'est-à-dire la liberté d'entreprendre et d'investir, une liberté étouffée par l'hypertrophie du secteur public et la distribution de faux droits par l'Etat. Il fait rompre avec les préceptes de l'économie de la demande qui ne voit de prospérité que par la dépense (en Grèce comme en Europe on n'a eu d'oreille que pour les divagations de Stiglitz et Krugman, hélas autres prix Nobel). Dans le cadre

de ce colloque (Emergency Economic Summit) le ministre des finances grec Yanis Varoufakis a reconnu la nécessité d'une réforme radicale, mais a plaidé la tolérance : on ne peut imposer au peuple grec de passer tout de suite du vice à la vertu et les créanciers doivent accompagner la transition (en la finançant) au lieu de l'imposer avec brutalité. Propos lucides, surtout quand on sait que les Grecs ont élu Tsipras pour n'avoir rien à changer. •

Taxis du passé, taxis du futur

Le corporatisme ne résistera pas aux exigences du progrès et du marché

Sur la forme, comment admettre que des centaines de milliers de Français soient victimes de grèves, manifestations et actes de vandalisme ? La protection des personnes et des biens devrait être assurée par l'Etat, puisque c'est sa seule mission. Mais l'Etat, une fois de plus, montre son incapacité à assumer ses tâches régaliennes. Pourquoi lui concéder le monopole de la violence si la violence privée se déchaîne impunément à tout propos : cheminots, paysans, marins, routiers, pilotes, contrôleurs aériens, enseignants, écologistes, etc. ?

Sur le fond, il est difficile de prendre position pour ou contre les taxis, car eux-mêmes sont prisonniers d'un système qui leur a accordé un privilège en voie de disparition, qu'ils le veulent ou non.

Le privilège s'appelle permis spécial pour les conducteurs et licence pour les « voitures publiques » (autorisation de stationnement) : la profession est fermée, la concurrence est limitée. Ce privilège se justifiait-il à l'origine ? Plusieurs thèses s'affrontent. Les uns évoquent à l'origine la crise des voitures à chevaux quand l'automobile est apparue. Les autres ont évoqué la sécurité des personnes transportées et la régulation de la circulation urbaine. Enfin, comme tous les privilèges, il finit par être considéré par ceux qui en bénéficient comme un droit social et la corporation exerce une pression permanente sur les gouvernants pour le protéger, voire pour l'étendre. La pression est d'autant plus efficace que les chauffeurs de taxis sont tenus, à tort ou à raison, pour des prescripteurs d'opinions ; de bons agents électoraux pour les élus et les partis.

Les taxis arguent essentiellement de leur droit de propriété. Ils ont payé pour exercer leur métier : la licence fait partie de leur patrimoine, nul ne peut les en dépouiller. Cet argument est surtout recevable pour les titulaires des licences et l'est moins pour les chauffeurs salariés par des personnes ou des sociétés qui ont investi dans une activité qu'elles ont estimée lucrative. Parmi les manifestants, il y avait certainement des artisans taxis, mais aussi des salariés inquiets pour leur emploi.

La valeur des licences achetées va-t-elle disparaître avec l'évolution actuelle de la profession ? Les propriétaires doivent admettre d'une part que le prix de leur premier investissement a déjà été largement amorti par les résultats de leur exploitation. On peut rentrer dans ses frais en quelques mois d'activité et, d'ailleurs, l'amortissement de la licence est accéléré par le fisc, diminuant ainsi le poids de l'impôt sur les profits. Une fois l'amortissement assumé, le revenu de la licence est une rente d'Etat. Cette rente peut, encore aujourd'hui, se gonfler par les plus values de revente, aussi longtemps qu'il y aura moins d'offres de licence que de demandes. Or, c'est la réglementation de l'Etat et des municipalités qui fixe la quantité d'offres.

Tout ce système élimine ou réduit la concurrence ; il s'intègre dans un ensemble de monopoles ou de positions dominantes qui régissent quantité de professions en France. Faut-il rappeler que le rapport Rueff Armand en 1959 en avait dénombré plus d'un millier, allant du pharmacien aux grandes surfaces, en passant par les bars-tabacs et que, cinquante ans plus tard, le rapport Attali faisait le même décompte ? La France est un pays où l'on fait peu cas de la liberté d'entreprendre, et c'est sans doute l'une des causes de la sclérose qui nous frappe aujourd'hui : victoire du statut sur l'entreprise.

Là-dessus voilà que l'octroi et la protection des privilèges par l'Etat deviennent de moins en moins efficaces et les clients de l'Etat sont de plus en plus mécontents. La perte d'efficacité provient et de la mondialisation et de la révolution du numérique. Toutes deux effacent les frontières nationales, multiplient les concurrents potentiels et, à ce jour, nulle réponse technique ne peut canaliser le flot de ceux qui veulent offrir leur service. Les compagnies de chemins de fer sont atteintes par les commodités du covoiturage et envisagent d'organiser elles-mêmes le covoiturage avec des services de minibus dont la souplesse viendra compromettre encore la position des taxis.

Dans ces conditions, il faudra que tous les prestataires s'alignent sur les exigences du client : le prix, le confort, la sécurité, l'indépendance, le respect de la nature et toute idée saugrenue qui passera par la tête de ces consommateurs imprévisibles. Seule la créativité des producteurs permet de gérer la concurrence. C'est le rappel d'un principe de base de l'activité économique : le producteur est au service du consommateur, il n'a de rémunération qu'en relation avec la satisfaction qu'il apporte à la communauté. Taxer les taxis est une formule révolue. Libérer le transport individuel des personnes est la formule de l'avenir, d'autant plus que le besoin pour ce service ira croissant avec une population vieillissante, une circulation saturée et un savoir technique permanent et diffus. ●

Etats Unis : abandon du « fédéralisme » ?

La Cour Suprême impose aux Etats des lois dont ils ne veulent pas

Barak Obama n'a pas caché sa joie : une décision « historique » de la Cour Suprême vendredi dernier va imposer à quatorze Etats de l'Union l'obligation de célébrer et reconnaître le mariage homosexuel. A cette occasion, on peut se demander ce qui reste du fédéralisme : que reste-t-il de ces Etats qui se sont Unis ?

Dès leur origine, les Etats Unis ont été confrontés à une série de choix institutionnels très bien présentés par le professeur Jean Philippe Feldman : fédération ou confédération ? droit de sécession ou droit d'annulation, ou droit de résistance ? La guerre de Sécession, les théories de Calhoun, la position de la Caroline du Sud, ont fait rebondir la discussion mais avec Lincoln, l'idée de l'Union s'est imposée en apparence, sans toutefois convaincre tout le peuple américain, très attaché aux droits individuels, très méfiant à l'égard des pouvoirs concentrés. Comme l'avait fait remarquer Bastiat, c'est à propos de l'esclavagisme et du protectionnisme que les discussions et les conflits ont été les plus âpres, puisque c'est la liberté et la propriété qui étaient en cause.

Voilà un demi-siècle environ que James Buchanan, prix Nobel, s'élevait contre la dérive constitutionnelle qui transformait un pays réputé « fédéral » en une République jacobine. Une Amérique dirigée par Washington, sans plus aucune autonomie ni concurrence institutionnelle pour les cinquante Etats membres. Au siècle dernier, la poussée centralisatrice était allée à son sommet avec le New Deal de Roosevelt. Mais une fois la question de l'esclavage réglée, la centralisation était cantonnée au domaine économique.

Pour l'essentiel, la législation civile et pénale n'était pas concernée, surtout en ce qui concernait le droit des personnes. De rudes batailles ont été menées depuis cinquante ans autour de la peine de mort, de l'avortement, mais la tradition constitutionnelle (ou réputée telle) avait limité l'extension des pouvoirs du Congrès et de l'administration fédérale.

Mais qui veillait à cette tradition ? Les juges de la Cour Suprême des Etats Unis. Depuis Roosevelt un calcul savant permettait de pronostiquer la tendance de la Cour en fonction de la nomination des juges, qui appartient au Président avec l'accord du Sénat. Sur les neuf juges de la Cour Suprême, la majorité est restée de justesse dans le camp « conservateur » (nominations républicaines) mais tout a basculé quand deux juges décédés ont été remplacés par Obama : deux femmes Sonia Sotomayor et Elena Kagan. Jeunes et récemment élues, elles assureront sans doute pour une longue période la suprématie de la tendance « libérale » (au sens américain de gauchiste). En face Antonin Scalia, nommé par Reagan, a plus de 80 ans.

Dans ces conditions, la marche à la République unie s'accélèrera.

Mais les opposants à Washington ont-ils une riposte ? La riposte politique est l'élection d'un président et d'un congrès républicains. Mais les Républicains ont-ils toujours la fibre « fédéraliste » ? Quant à la réplique juridique, elle n'est pas évidente compte tenu du respect que les Américains portent à leur Constitution et à la Cour Suprême chargée de la protéger (même quand elle l'interprète avec ambiguïté). Toutefois, des Sénateurs (à leur tête le sénateur Lee de l'Utah, un Etat qui a évidemment ses particularités en matière de mariage) envisagent de faire voter une loi pour défendre le premier amendement (First Amendment Defence Act) : que soient maintenues et respectées toutes les dispositions fiscales et administratives permettant aux parents d'élever les enfants suivant les principes d'éducation définis par leur religion (cette liberté éducative est inscrite dans le premier amendement de la Constitution). Ainsi il y aura des millions d'Américains élevés dans les écoles privées auxquels on pourra enseigner que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme.

En tous cas, l'arrêt de la Cour Suprême traduit une profonde crise d'identité des Etats Unis. Après l'attentat raciste contre les chrétiens méthodistes de Charleston, les réactions contre le drapeau sudiste (qui flotte sur les bâtiments publics non seulement en Caroline du Sud, mais dans un grand nombre d'Etats du « dixieland », Etats confédérés pendant la guerre de Sécession) traduisent le trouble politique et institutionnel qui envahit le pays symbole de la liberté et de l'état de droit. Un trouble qui n'a eu d'égal que celui qu'avait semé la guerre du Viet Nam. A quand un nouveau Reagan pour affirmer « l'Amérique est de retour ? ».

La journée des trois attentats

Des terrorismes et des terroristes atypiques

Ce vendredi 26 juin aura été une journée bien sombre : Isère, Sousse, Koweït. Hier dans Saana, capitale du Yémen, une voiture piégée détruit un « nid de chiïtes » alliés aux insurgés Houthi qui contestent le pouvoir yéménite allié à l'Arabie Saoudite. Un point commun à toutes ces exactions : elles sont revendiquées par l'Etat Islamique.

Par nature, le terrorisme est toujours un crime contre l'humanité et il est malheureusement difficile de l'anéantir. La difficulté s'accroît dans les formes qu'il prend actuellement. Si une voiture piégée, arme hélas « classique », est en général une arme préparée par des équipes équipées et militarisées, les initiatives prises par des individus dont les attaches avec Daech sont inconnues ou difficiles à repérer laissent les forces de sécurité sans moyen de préven-

tion ou de neutralisation. A Saint Quentin Valladier, Yassin Sahli peut invoquer pour sa défense une scène de ménage avec sa femme, ou un conflit du travail avec son employeur – et certaines radios nous ont même invités à mettre en doute la version djihadiste jusqu'à ce qu'on ait connaissance du message de victoire adressé aux « amis » syriens. Que faire contre ce barbare impossible à maîtriser ? Sur la plage de Sousse, le tueur se promène tranquillement au vu et au su de membres du personnel de l'hôtel, il est même suivi pendant près d'une demie heure par un groupe d'hommes et la police est incapable de l'arrêter, c'est un témoin qui l'abattrait. Il est difficile de savoir si tous ces spectateurs étaient là pour neutraliser ou simplement observer Seifeddine Rezgui dans l'exécution de ses basses

œuvres. Que faire contre ce barbare sans doute drogué que personne ne veut maîtriser ?

L'appareil d'Etat est réellement mal adapté à ces terroristes fanatisés et détraqués. Des entreprises de surveillance ou des milices seraient peut-être plus vigilantes et plus souples. Quant aux civils qui sont suivant le hasard témoins ou victimes, ils n'ont pas de grand recours en dehors de leur sang froid et de leur solidarité. Vivre avec le terrorisme est une épreuve que certains ont connue, ils s'en sont finalement accommodés. L'épreuve est pire quand n'importe qui est à la merci d'un fou. Mais le terrorisme n'atteint pas son but quand il trouve en face de lui une population courageuse et motivée, ancrée dans son goût pour la vie, pour les siens, pour ses valeurs. •

Pasqua : le terrorisme de bon aloi

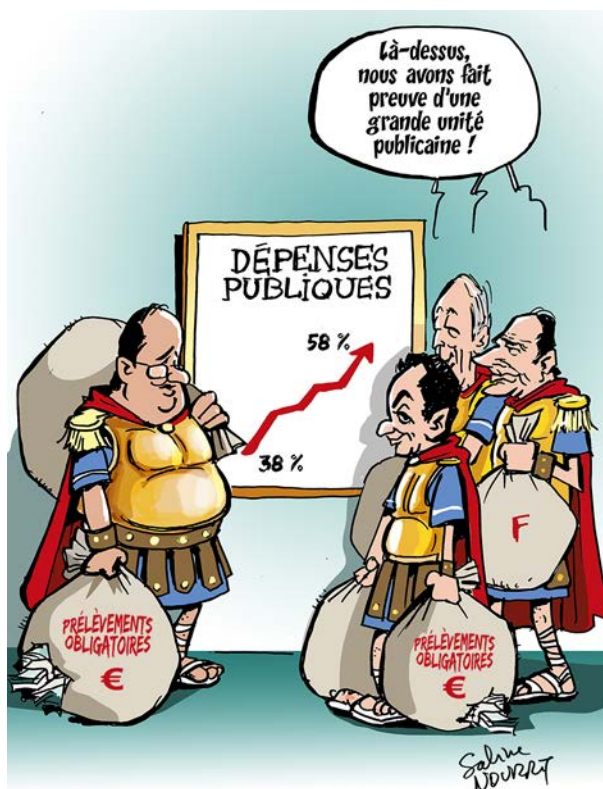
On sera peut-être discret sur les exactions du père des Barbouzes

Nous allons sans doute être appelés dans les prochaines heures à honorer la vie et l'œuvre de Charles Pasqua. N'est-il pas l'homme qui a proposé de « terroriser les terroristes » ? Certes il était expert en terrorisme, puisqu'il a fait régner la terreur à Alger en 1962, surtout pendant la période comprise entre les accords d'Evian (18 mars) et l'indépendance (5 juillet 1962). Les accords d'Evian avaient d'ailleurs été signés avec des terroristes (et non avec des soldats), et les accords transformaient les poseurs de bombes d'Alger en héros de l'indépendance algérienne, et les parachutistes qui avaient vaincu les terroristes en 1956 en affreux tortionnaires. Mais, pour revenir à

Pasqua, avec ses hommes de main du SAC (service d'action civique) véritable police parallèle créée par les gaullistes dans les années 1950, il a organisé la liquidation de tous les partisans de l'Algérie Française susceptibles d'enrayer le processus de « paix ». Parallèlement, les « rouges » (les gendarmes mobiles) sont chargés de débusquer et arrêter les réseaux de l'OAS. Les « barbouzes » aux ordres de Pasqua ont eu toute latitude pour mener leur mission ; la police nationale et l'armée n'avaient pas le droit de les contrôler, et toutes les portes devaient leur être ouvertes. On estime à près de 400 le nombre de Français enlevés, torturés et exécutés par les barbouzes en quelques semaines. Avec ses

deux grands complices, Frey et Foccart, Pasqua a entretenu pendant des années une « force de frappe » capable d'éliminer les oppositions, tant en France qu'en Afrique « décolonisée ». C'est donc un exemple de terrorisme d'Etat qui est parfaitement connu, toléré, financé par les gouvernements qui se succèdent jusqu'à Pierre Messmer. Pendant les présidences Giscard, Mitterrand et Chirac, Pasqua ne cessa d'utiliser des procédés « marginaux » pour peser sur la vie politique française. Quand c'est au service de l'Etat, le terrorisme est bienvenu. Machiavel l'avait déjà dit, Pasqua l'a fait, et Daech participe de cette grande aventure humaniste. •

1er Septembre : une rentrée décisive



D'après un vote au sein de notre rédaction le choix du meilleur dessin de Sabine en 2015 s'est porté sur celui-ci

Liberty, iFRAP, Cercles Bastiat, Euro 92, Liberté Chérie, peuvent s'élargir et se renforcer. Sans doute le Président de l'ALEPS, Patrick Simon, pense-t-il en faire un thème pour le 50ème anniversaire de la doyenne des associations libérales. Et pourquoi pas une Université d'Eté ?

Notre avenir : Les appels financiers lancés pour notre survie ont été écoutés, mais l'élan ne doit pas être rompu si nous voulons améliorer la Nouvelle Lettre et sa diffusion. Comme il a été annoncé (dans le numéro 1040) le délai pour se réabonner sur la base de 40 euros sera clos au numéro 1250, fin septembre, mais dès maintenant nous vous encourageons à adresser 60 euros (le futur prix de l'abonnement) sous forme de don à l'ALEPS déductible des impôts.

A la rentrée, nouveautés dans les rubriques, dans les signatures, et sans doute une nouvelle proposition pour faire revenir au bercail les brebis égarés par l'internet.

Deux mois sans Nouvelle Lettre, cela paraîtra bien long à certains. Pour meubler cette attente, vous allez pouvoir ouvrir le site www.libres.org. Vous y trouverez à fréquence soutenue (mais aléatoire) les commentaires qu'appellera l'actualité économique, politique, sociale. N'oubliez pas qu'en particulier il va se dire et s'écrire beaucoup d'âneries écologiques dans la perspective du COP 21. A la différence de la Nouvelle Lettre l'imbécillité ne prend jamais de vacances.

Enfin notre service de ventes des documents que nous avons édités est assuré tout l'été. C'est le moment de faire circuler nos documents de réflexion et de prospective.

Bonnes vacances. Sincèrement

Jacques Garello

Comme chaque année, la Nouvelle Lettre et son directeur prennent des vacances. Pas trop longues : notre contrat avec vous est celui de 40 Lettres pas an, nous ne pouvons vous priver que de 12 Lettres. Pas trop court, parce qu'il faut reconstituer un capital humain qui s'use un peu plus vite chaque année. Le prochain numéro sera donc le 1245, daté du 1er septembre.

Cette rentrée devrait être décisive à plusieurs égards ; le calendrier électoral et politique, les initiatives libérales, l'avenir de notre entreprise

Calendrier : La dernière grande consultation électorale de la législature actuelle va fixer le rapport des forces, les primaires approchent, et peut-être l'opposition se mettra-t-elle à l'élaboration d'un programme. Nous devons devancer le mouvement : convaincre l'opinion publique pour obliger la classe politique à changer de registre. La pédagogie libérale doit se radicaliser.

Initiatives libérales : Pas de pédagogie libérale dans la confusion et la cacophonie. Comme nous avons réussi à le faire depuis 1988 la synergie doit exister entre les ateliers libéraux : les liens déjà tissés entre Contribuables, IREF, Turgot, Euro 92, Students for

Robert Laffon

Un entrepreneur militant au service des entrepreneurs



Il y a 30 ans, Robert Lafont fondait le magazine *Entreprendre*. Il fallait beaucoup de courage à l'époque : les chefs d'entreprise étaient très mal vus et l'économie était considérée comme le monopole de l'Etat. Depuis, *Entreprendre* ne cesse de montrer cette autre France faite d'entrepreneurs qui créent les richesses du pays. Tous les mois, on y découvre le monde de l'entreprise et de l'innovation, des chefs d'entreprise connus et bien d'autres, encore plus nombreux dont on n'entend jamais parler mais qui sont au moins aussi importants que les plus célèbres. Et en 2015 le groupe Robert Lafont comprend plus de 80 titres...

Le petit ouvrage de Robert Lafont rassemble des dizaines de portraits d'entrepreneurs mais aussi quelques coups de gueule de l'auteur, entrepreneur lui-même, à l'adresse d'un Etat incapable de comprendre les mutations du monde d'aujourd'hui. Le mérite de ceux qui réussissent est d'autant plus impressionnant qu'ils sont face à des hommes politiques incapables de réformer le pays. A côté d'un Xavier Niel, aujourd'hui 10ème fortune de France (« *Niel devrait passer au 20 heures tous les soirs, cela changerait l'ambiance !* »), on trouve Matthieu Rousseau qui a développé de manière spectaculaire un groupe d'enseignement, Place Victor Hugo. On découvre aussi Jean-Pierre Geeraert, le seul éleveur au monde d'écrevisses (à pattes rouges) ! Ou bien Arnaud Duffort, parti de rien pour créer JFC-Duffort, le leader de la distribution auto, Louis Timur, fondateur de Rapid pare-brise, Marc Laufer, ancien de RMC et créateur de Newsco. Toujours dans ces pages écrites avec beaucoup de passion, on fait la connaissance de Philippe Lefrancq, le fondateur de Florajet à partir de sa petite boutique de fleurs perdue dans un petit village du Lubéron. Aujourd'hui, il a 400 000 clients fidèles et 12 millions de visiteurs uniques sur son site.

Farid Mokart est le cofondateur de Fred & Farid, l'un des plus beaux succès de la pub hexagonale, présent aussi en Chine. Patrick Drahi, dont on parle beaucoup en ce moment est, lui aussi, parti de zéro : simple employé chez Philips en 1983, il entre par la suite chez UPC, la filiale de John Malone, père fondateur de l'industrie du câble. Drahi comprend l'importance et l'avenir du câble en France et commence par acheter un petit réseau pour créer, en 2003, la grande société Numéricable. Moins médiatisé, Jean-Pierre Gérard, PDG du groupe IMI devenu leader de mécanique de précision, a aussi des idées de réforme. Les charges et les impôts l'obligent à délocaliser, le SMIC le pousse à faire attention à sa politique d'embauche : « Au lieu de payer des indemnités de chômage, créons un SMIC à 600 euros avec une compensation de 600 euros payés par Pôle Emploi à chaque salarié chômeur qui trouve un emploi ».

« *Travailler plus pour gagner autant* », dit Jean-Pierre Barjon, roi de la limonade Lorina, « made in France ». Voilà la réaction habituelle qu'inspire la pression fiscale qui existe en France et qui fait fuir à l'étranger de très nombreux entrepreneurs. Face à la détresse de nombreux Français (entrepreneurs ou pas), Robert Lafont n'hésite pas à faire des propositions de réforme que l'IREF pourrait très bien faire siennes : possibilité d'amortir à 100 % tout investissement industriel (ce qui a d'ailleurs fait l'objet d'une décision allant dans ce sens en décembre dernier), allègement du Code du travail pour les PME de moins de 200 salariés, suppression de l'ISF, baisse de l'IS à 20 % sur tous les bénéficiaires réinvestis... Robert Lafont est en fait un entrepreneur militant. Pourvu qu'il soit entendu...

Rubrique de Nicolas Lecaussin reprise avec l'autorisation de la newsletter de l'IREF de cette semaine (www.irefeurope.org)

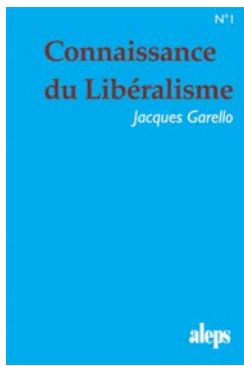
Robert Lafont, *La richesse est en vous*, Lafont Presse, 2015

Mercredi dernier 24 juin, dans le cadre du « Libre Journal des Economistes » de Radio Courtoisie, Jacques Garelo, Fred Aftalion et Olivier Méresse, recevaient Agnès Verdier-Molinie pour commenter son récent ouvrage « *On va dans le mur* » (Armand Colin) dont les sous titres donnent le contenu et le style : 356 impôts et taxes, 150.000 normes et 10.500 lois, 2 millions de jours de grève par an, 193 aides sociales différentes, 5.500 pages du Code du Travail, 610.384 élus, 1.851 primes, 16.769 communes, 37 régimes de retraites.

Ce constat est le fruit du travail assidu mené par la Fondation iFRAP dont Agnès Verdier Molinie est la présidente. Ce travail est difficile, parce que les administrations font de la rétention de données, il faut souvent des complicités internes pour accéder aux chiffres exacts et significatifs.

Le débat a porté sur le contenu : un autre ouvrage ne doit-il pas compléter cette nomenclature de la bureaucratie française ? Si la très brillante statisticienne et comptable n'a pas son pareil pour apporter des preuves irréfutables que « l'on va dans le mur », que peut-il y avoir de l'autre côté du mur ? C'est précisément le rôle des libéraux d'ouvrir les brèches, et d'expliquer que l'on ne peut changer les choses que si le périmètre de l'Etat se réduit. Plus que de rigueur, c'est de rupture dont il est besoin. Comment se passer de l'Etat et mettre en œuvre la subsidiarité ? L'ALEPS et les think tanks libéraux peuvent apporter les réponses... sans chiffres en mains.





Connaissance du libéralisme

pour ceux qui s'inquiètent pour la moralité du marché ou le matérialisme du capitalisme

Si le libéralisme n'est pas assez attractif dans notre pays, c'est qu'il n'est pas connu. Pas enseigné, pas traité, le libéralisme est caricaturé.

Ce livret rétablit la vérité : non le libéralisme n'est pas la loi du plus fort, non la propriété n'est pas le vol, non l'intérêt personnel n'est pas l'égoïsme, non l'inégalité n'est pas l'injustice, etc. Au contraire le libéralisme a une dimension éthique : c'est une doctrine de la dignité de la personne humaine et de l'harmonie sociale.

36 pages, 5 €

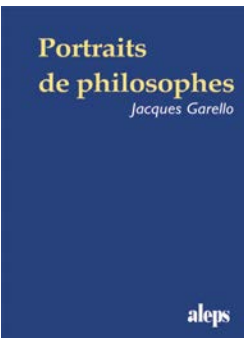


Se passer de l'Etat

à offrir à ceux qui craignent la disparition des écoles, des trains, de l'électricité, des théâtres, des musées et des stades

Pas de sérieuse diminution des dépenses publiques sans réduction du périmètre de l'Etat. Des privatisations généralisées ne nuisent pas à la santé, ni à l'éducation, ni aux communications, ni aux retraites de la population : c'est tout le contraire, comme le prouvent les réformes pratiquées en Allemagne, en Grande Bretagne, en Scandinavie, en Europe Centrale ou au Canada, il est facile, confortable et économique de se passer de l'Etat dans beaucoup de domaines.

36 pages, 5 €



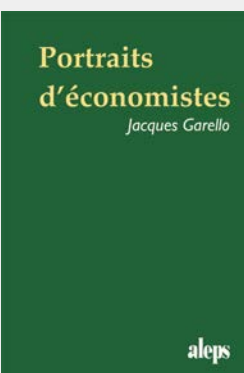
Portraits de philosophes

pour nous persuader que la dignité de l'être humain est au cœur d'une société de libertés

D'Aristote à René Girard, ils ont abordé les thèmes de l'éternel humain : la nature de l'homme, son destin, sa conscience, la liberté, le pouvoir, la religion, la vie, la vérité, etc.

Dans une société où le paraître l'emporte largement sur l'être, se rapprocher des philosophes nous aide à retrouver ce qui importe à long terme, ce qui est le fond de notre humanité et ce qui donne valeur à notre liberté.

64 pages, 30 portraits, 5 €



Portraits d'économistes

une aide précieuse pour protéger lycéens et étudiants contre la désinformation des manuels d'économie

Etes-vous adeptes et satisfaits de la pensée unique ? Ces portraits montrent l'extrême richesse de l'histoire de la pensée économique, d'Adam Smith à nos jours. Ils vous font découvrir les permanences (les problèmes économiques) et les oppositions (les doctrines économiques).

Dépenses publiques et impôts d'un côté, ou libre échange et libre entreprise de l'autre : ce débat actuel s'est noué avec Say et Malthus, se poursuivant entre Bastiat et Marx, puis aux 20ème siècle par Keynes et Hayek – par exemple.

48 pages, 22 portraits, 5 €

BULLETIN DE COMMANDE

- | | | | | |
|--|----|---|----|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Connaissance du libéralisme | 5€ | <input type="checkbox"/> Portraits de philosophes | 5€ | Frais de port : 1 ouvrage 2€ |
| <input type="checkbox"/> Se passer de l'Etat | 5€ | <input type="checkbox"/> Portraits d'économistes | 5€ | A partir de 2 ouvrages 6€ |

NOMPrénom

Adresse

E-mail

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et nous les faire parvenir à
ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4